



Appel intersyndical départemental du 45 à manifester aux côtés des lycéen.nes et étudiant.es le 6 octobre et à soutenir leur mobilisation

Depuis une semaine, les lycéen.nes se mobilisent dans le Loiret comme dans tout le pays, rejoint.es depuis quelques jours par les étudiant.es. La rapidité avec laquelle le mouvement s'est propagé ainsi que son ampleur sont le signe que la colère gronde depuis longtemps.

Dépassé par ce mouvement – qu'il a lui-même alimenté par ses choix d'austérité budgétaire, ses décisions politiques ineptes et son mépris de la jeunesse- le gouvernement a répondu comme les gouvernements Macron successifs ont pris l'habitude de le faire : par une répression policière aveugle et disproportionnée. Des mineur.es en lutte pour leurs droits, à commencer par celui d'avoir un avenir, ont ainsi été violemment chargé.es, nassé.es, gazé.es, visé.es par des tirs de LBD. Près de 3000 lycéen.nes ont été interpellé.es, et au moins 200 ont été blessé.es, parfois gravement.

Nous condamnons avec force cette répression qui ne fait qu'attiser une colère profondément légitime : les droits fondamentaux des lycéen.nes et étudiant.es à se réunir, s'exprimer, manifester doivent être garantis et protégés par l'État, et non bafoués par certaine.s de ses agent.es. Nous ne pouvons que condamner également les violences sur les personnes qui ont pu se produire en marge de ce mouvement, et soutenons comme chaque jour les personnels qui ont été blessé.es physiquement ou psychologiquement. Nous souhaitons par cet appel encourager à la désescalade par une réelle prise en compte de la parole exprimée, sans laquelle les débordements et violences ne peuvent que se poursuivre ; et exiger des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités vis à vis de notre jeunesse.

En effet, loin d'être les soi-disant « caprices puérils » évoqués par de nombreux médias, les revendications de cette jeunesse, révoltée à juste titre, sont claires et légitimes :

Sur les tracts, elle réclame des moyens face au manque de personnels, aux classes et emplois du temps surchargés, au bâti délabré ou mal adapté, au dérèglement climatique. Elle rejette le tri social organisé à travers Parcoursup, et dénonce le manque de places structurel à l'Université. Sur les pancartes et dans les slogans vus et scandés ces derniers jours devant les établissements, s'ajoutent les inquiétudes face à l'inaction climatique, à la loi « permis de tuer », à la hausse des frais d'université, à la précarisation, au climat politique, à l'inaction face aux violences sexistes et sexuelles etc. Ces revendications multiples, sont aussi le résultat accablant de dix ans politiques Macronistes particulièrement maltraitantes en direction de la jeunesse, sans parler de l'entêtement gouvernemental à poursuivre la destruction du monde qu'on lui transmet. L'école ne protège plus de la violence sociale infligée par les politiques libérales. Sans moyens, elle la reproduit !

Ce constat et ces revendications, nous les partageons pleinement ! D'abord parce que les conditions dans lesquelles se prépare l'avenir de la jeunesse nous concernent tou.tes. Ensuite parce que les organisations syndicales, présentes dans la rue le 29 septembre dernier, dénoncent elles aussi, depuis des années, le délabrement continu imposé à l'ensemble des services publics, et particulièrement à l'école, par des choix budgétaires néo-libéraux jamais infléchis par les gouvernements qui se succèdent.

C'est pourquoi, à Orléans, les lycéen.nes et étudiant.es sont venu.es soutenir la manifestation des personnels de la fonction publique le 29 septembre dernier : **À notre tour à présent de les rejoindre, le 6 octobre prochain ! Une manifestation est prévue à 11h au départ de la Place de Gaulle**, et nos organisations appellent tou.tes les travailleurs et travailleuses, du secteur public comme du privé, à participer le plus massivement possible à cette action lycéenne et étudiante, y compris par la grève, pour exiger avec ces jeunes le respect de leurs droits les plus fondamentaux et la satisfaction de l'ensemble de leurs revendications, légitimes et fondées.